



Pointeuse située entre les Vestiaires et la Salle de Pause

Par **Chris730**, le **26/10/2019** à **11:30**

Bonjour,

Je travaille actuellement dans une entreprise où notre pointeuse est située entre nos vestiaires et notre salle de pause.

Nous avons 20mn de pause et le fait de se pointer / Monter au Vestiaire (recupérer veste / passage au toilette) et marcher jusqu'à la salle de pause située à 2mn à pied de la pointeuse, On perd rapidement 5 à 7mn de pause (aller/retour)

De ce fait, est-ce que ces déplacements sont considérés comme du travail effectif ?